



l'interdit

la revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Numéro 261 janvier/février 1978



nicole Trumbly 77

	Canada Post Postage paid		Postes Canada Port payé
Bulk third class		En nombre troisième classe	
Retour garanti		F 124 Montréal	

l'interdit

Numéro 261
janvier, février 1978

La revue des Diplômés
de l'Université de Montréal

Conseil d'administration

Jacques Breton, président
Patrice Poirier, 1er vice-président
Rolland Lamarche, 2e vice-président
Haig Adjami, secrétaire
Pierre Leroux, trésorier
Paul-André Tétreault, président sortant
Michel Belisle
Jacques Désormeau
Claude Leblanc
Gérard Lépine
Nicole Perreault
Jacques Richard
Robert Savoie
Roger Larose, représentant de
l'Université de Montréal.

Directeur général

Claudette Tétreault

Comité de "l'interdit"

Patrice Poirier, président
Francine Belliveau, Jocelyne Delage,
Louise Desjardins, Yves-Paul Fortin,
André Lafrance, Claudette Tétreault.

Graphiste

Serge Robert

Impression

Journal Offset Inc.

Les auteurs des articles publiés dans
"l'interdit" conservent l'entière respon-
sabilité de leurs opinions.

Les reproductions sont autorisées
moyennant mention de "l'interdit" et de
ses auteurs.

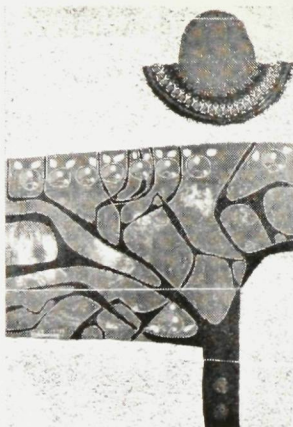
Dépôt légal No D 680028
Bibliothèque nationale du Québec.

Publié 6 fois l'an
Tirage: 33,500

SIÈGE SOCIAL :

2910, boul. Edouard-Montpetit
bureau 3,
Montréal, Québec. H3T 1J7
(514) 343-6230

Abonnement annuel : \$6
à l'étranger : \$8



"FLEGMONT", 1977

Nicole Tremblay

76 sur 115 cm

acrylique et sable sur toile

la Galerie Environnement, Beloeil, Québec

photographie: Jean-Claude Adam

avant-propos

Diplômé-chômeur

Cuisante réalité pour plusieurs d'entre nous !

Afin de mesurer l'ampleur du problème, nous avons fait des recherches à la bibliothèque de l'Université, au bureau régional du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, nous avons consulté plusieurs personnes ressources qui nous ont confirmé l'absence de statistiques précises et récentes. Nous n'en désirions pas moins vous présenter une réflexion sur le sujet et nous avons retenu deux entrevues qui sont le reflet de la situation de plusieurs diplômés.

Louise Desjardins qui fait partie du Secrétariat de l'Association depuis mai dernier, mieux que quiconque pouvait faire cette recherche car non seulement est-elle une diplômée de l'Université de Montréal (Sc. Soc. 1973) ayant une scolarité de maîtrise (1974) en science politique, mais encore a-t-elle une expérience de travail très variée en particulier dans le domaine de l'emploi au Centre de main-d'oeuvre du Canada. Une cruelle et longue expérience de chômage l'a motivée à faire cette démarche.

"L'Interdit" est heureux d'accueillir un nouveau collaborateur, M. André Lafrance (Lettres 1968 et Sc. de l'Éducation 1975) qui, à l'intérieur d'une chronique, nous présentera dans les mois à venir l'Université d'aujourd'hui.

M. Lafrance est professeur à l'Université depuis 4 ans. Il est responsable des cours pratiques au sein du programme d'Études cinématographiques en Histoire de l'Art. Il a été, pendant dix ans, le chef-recherchiste et le scripteur de presque toutes les émissions que la télévision de Radio-Canada a consacrées au milieu cinématographique. Il a participé à la production de deux longs métrages et réalisé une quinzaine de courts métrages dramatiques ou didactiques. Il a écrit trois livres dont l'un, intitulé 8/Super 8/16 a été traduit en anglais et en espagnol.

Claudette Tétreault

sommaire

Diplômé chômeur

Camille Labrecque 4

Qui est responsable du chômage chez les finissants ?

Michel Doray 8

Les études cinématographiques à l'Université de Montréal

André Lafrance, Lettres 1968 et Sc. de l'Éducation 1975 10

Les diplômés-auteurs 13

Le carnet 15

Me Richard contre Jacques Breton
Dans mon message de l'Interdit (septembre/octobre), j'ai
révélé des chiffres qui ont étonné, choqué, fait rire ou laissé
indifférents les Diplômés. J'annonçais alors que sur 80 000
membres diplômés de l'Université de Montréal, à peine 1 800
payaient leur cotisation annuelle. Le responsable de la campa-
gne de recrutement pour 1977-78, Me Jacques Richard, a fait
preuve devant le Conseil d'administration d'une foi à toute
épreuve envers ses confrères Diplômés. Il a juré de faire
mieux et s'est lancé dans la bataille et aujourd'hui (6 janvier
1978) nous avons franchi le cap des 2 000 cotisations (2 053) !
Incroyable ! L'année dernière, à la même date, nous comp-
tions 1 174 membres qui avaient payé leur cotisation.

L'amélioration est sensible. Remarquable même. Cette haus-
se constitue une amélioration de 74.87 % ! Mais, aurions-nous
atteint la notre plafond ? Qu'est-il advenu des quelque 78 000
diplômés demeurés sourds à nos appels ? Me Richard pense
qu'ils ont tous attendu le début de 1978 pour contribuer à la
survie de leur Association et au rayonnement de leur Alma
Mater. Il s'attend donc à recevoir des milliers de contributions
au cours des semaines à venir.

Moi, je pense qu'ils ont oublié ! Ou bien qu'ils ne se soucient
guère de la vie ou de la mort de leur Association. Me Richard
est certain de pouvoir faire doubler le nombre de cotisations
en 1978 (1 731 en 1977). Donc, il lui en faut 3 462 pour attein-
dre son objectif.

Moi, j'espère sans plus y croire. Me Richard a parié qu'il
réussirait. D'accord. On verra bien. C'est à vous de décider.
Depuis quelque temps, tout semble possible chez nous. Pour-
quoi pas le succès de l'Association des Diplômés de l'Univer-
sité de Montréal ?

Don Mills, 1er décembre 1977

M. Jacques Breton
Président
Les Diplômés de l'Université de Montréal
Montréal, Québec

Habitant depuis dix ans bien loin de Montréal et n'ayant ja-
mais l'occasion de me prévaloir des privilèges des Diplômés,
j'avais l'intention de ne pas renouveler ma cotisation cette
année, d'autant plus que je ne travaille maintenant qu'à demi-
temps. Devant le ton presque désespéré de votre lettre aux
Diplômés, je change cependant d'avis, car j'ai toujours été
convaincue que les anciens d'une université devaient montrer
leur solidarité de façon tangible à leur Alma Mater.

Il est évident cependant que la solution réside à rejoindre
et convaincre les 78,000 autres Diplômés. Un bon nombre
d'entre eux ont certainement des revenus leur permettant
de payer une cotisation annuelle de \$25. ! Que sont donc deve-
nus tous ces étudiants en médecine ou en droit, pour ne nom-
mer que ces deux facultés, qui faisaient la pluie et le beau
temps (parfois) à mon époque et avant la mienne ?

Les diplômés des universités du Canada français semblent
moins intéressés à leur Association que ceux des universités
anglaises. C'est dommage ! Pour ma part, si je réponds à vo-
tre appel c'est pour prouver que je suis toujours reconnais-
sante aux institutions du Québec qui m'ont dispensé leur sa-
voir !

J'espère qu'au moins 20,000 diplômés sauront reconnaître
qu'une Association forte est nécessaire aux aspirations des
Québécois.

Bonne chance dans votre campagne de recrutement.
Bien sincèrement,

Mireille Desjarlais Heynema
Mireille Desjarlais-Heynema
Sc. Soc. (Ecole de Service Social) 1955

DIPLÔMÉ CHÔMEUR DIPLÔMÉ

Propos de CAMILLE LABRECQUE
recueillis par
Louise Desjardins, Sc. Soc. 1973

Le Conseil de placement professionnel est une agence privée fondée en 1927 par une trentaine de compagnies dans le but de recruter le personnel technique dont elles avaient besoin et de contrer l'exode de main-d'oeuvre spécialisée vers les Etats-Unis qui connaissaient à cette époque une expansion économique sans précédent.

Cet organisme à but non lucratif est actuellement patronné par 600 compagnies canadiennes à qui il assure le recrutement du personnel technique et administratif au niveau des cadres supérieurs et intermédiaires, ou encore de personnes exerçant des professions libérales.

M. Camille Labrecque que nous avons rencontré est le directeur du bureau de Montréal. Le Conseil a également des bureaux à Edmonton, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver.

INT. : Quelle est la situation actuelle du diplômé universitaire face au marché du travail ?

C.L. : Une observation empirique de la situation nous permet d'affirmer que les diplômés en sciences en général et en arts éprouvent de plus en plus de difficultés à obtenir un emploi en relation avec leur domaine d'étude. Ils devront, pour la plupart, s'attendre à travailler dans un domaine étranger à la discipline dans laquelle ils ont étudié. Ainsi, de façon globale, pour la période couvrant les années 1962 à 1973, on a enregistré une augmentation de 50% des postes de cadres techniques et administratifs offerts tandis que le nombre de diplômés universitaires triplait. Cette situation engendre d'une part, un resserrement du marché pour les diplômés universitaires et d'autre part, impose à l'employeur des coûts de sélection de personnel plus élevés.

INT. : Toutes les disciplines universitaires sont-elles également touchées par ce resserrement du marché ?

C.L. : Non, il serait erroné de croire que seuls les sciences humaines, le droit et l'éducation sont en proie à de telles difficultés. Malgré une meilleure possibilité d'absorption du marché au cours des cinq prochaines années, le génie et le commerce (HEC) montrent déjà des signes de faiblesse. En effet, des diplômés en génie, surtout civil et

électrique, disposant par ailleurs de plusieurs années d'expérience, doivent désormais se mettre à la recherche d'un emploi. Le même danger guette les architectes, les techniciens et divers types d'administrateurs. Par ailleurs, la situation des universitaires sur le marché du travail canadien est assez paradoxale puisque certains d'entre eux ont tout simplement l'embaras du choix tandis que d'autres doivent multiplier les entrevues avant d'accéder à un emploi satisfaisant.

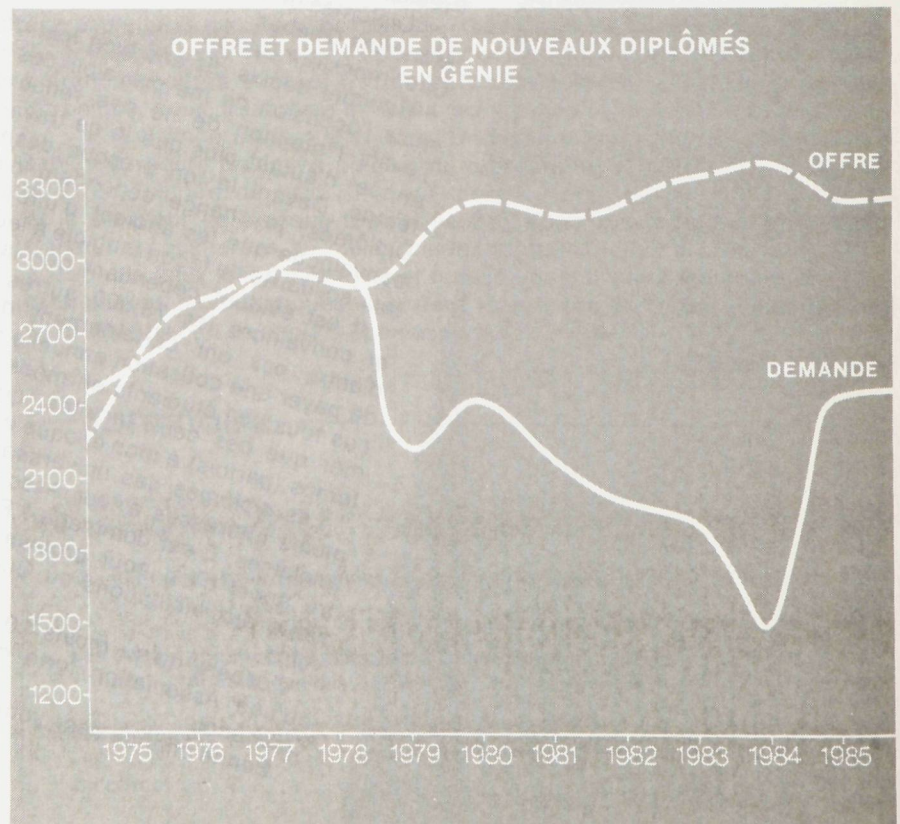
INT. : Selon vous, le marché du travail se présente-t-il de la même façon dans toutes les provinces canadiennes ?

C.L. : Non, assurément. En ce moment, c'est l'Alberta, à cause de ses ressources énergétiques, qui offre le plus de débouchés aux diplômés universitaires. Quoique ce marché soit sélectif (il n'y a aucun débouché pour les diplômés en arts), nous recevons de nombreuses demandes de la part de compagnies canadiennes-anglaises installées dans l'Ouest, exception faite de la Saskatchewan qui est en perte de vitesse. L'Ontario réclame également de la main-d'oeuvre spécialisée malgré qu'elle n'occupe que le second rang en termes de pourvoyeuse d'emplois. Le

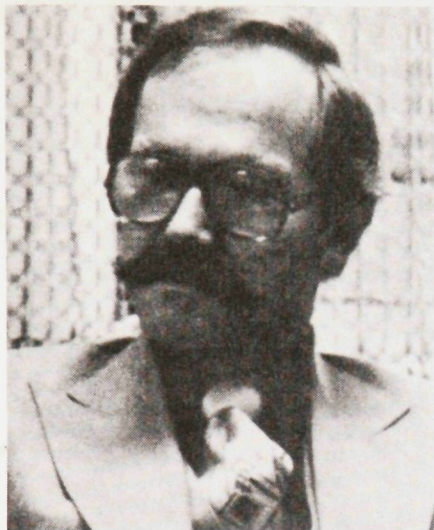
Québec, quant à lui, a été durement frappé par le revirement économique et éprouve de la difficulté à intégrer ses diplômés sur le marché du travail. Cependant, la situation la pire à cet égard se retrouve dans les provinces de l'Atlantique qui ont toujours été défavorisées économiquement par rapport au reste du Canada.

INT. : A quoi attribuez-vous le décalage entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre universitaire ?

C.L. : A une trop grande accessibilité de notre système d'éducation. Face à une pénurie de main-d'oeuvre hautement spécialisée que nous devons recruter parmi les immigrants, des politiques d'accessibilité à l'enseignement ont été mises en place dans le but de créer un réservoir de spécialistes canadiens à partir duquel nous pourrions planifier notre développement économique. Nous inspirant de la théorie du "capital humain", nous avons consacré d'important budgets au chapitre de l'éducation tout en instaurant une diversification considérable de l'enseignement. Résultat du fort taux de natalité de l'après-guerre, la population étudiante a également connu une hausse appréciable.



CHÔMEUR DIPLÔMÉ CHÔMEUR DI



Camille Labrecque

INT. : L'évolution du marché du travail n'est-elle pas aussi en cause ?

C.L. : Bien sûr. Déjà vers les années 60, nous assistions à un resserrement du marché du travail. Cet impact ne s'est toutefois pas fait sentir immédiatement car le système d'éducation, à cause de sa propre expansion, était en mesure d'absorber ses diplômés. Dès que les budgets destinés à l'éducation ont été réduits nous avons alors eu à faire face au problème des "chômeurs instruits". Parallèlement, vers 1969-70, les intérêts des étudiants se sont modifiés et les organismes gouvernementaux ont coupé leurs budgets consacrés à la recherche. La recherche industrielle a subi une baisse identique. Désormais les compagnies se regroupent pour effectuer les recherches nécessaires au secteur d'activité dans lequel elles opèrent. Des décisions internationales ont également engendré une évolution rapide des marchés pour les produits technologiques. Ainsi, la crise du pétrole a entraîné des coupures de budget et la compression du personnel. Localement, la crise du bâtiment a créé une pénurie d'emploi pour de nombreux ingénieurs et architectes.

INT. : Vous parlez de compression du personnel. Dans quelle mesure ce phénomène touche-t-il des diplômés ayant une expérience sur le marché du travail ?

C.L. : Notre système économique est sans cesse soumis à des fluctuations plus ou moins variables. Afin d'atteindre un mélange optimal du niveau de l'emploi, l'employeur doit constamment réviser ses besoins. Il effectuera alors une réorganisation des opérations afin

de rationaliser l'utilisation de son personnel. Pour ce faire, il devra souvent congédier des cadres et techniciens expérimentés, réviser les postes à combler et remettre à plus tard le recrutement de nouveaux effectifs. Nous avons, parmi nos clients, des cadres qui ont parfois vingt ans d'expérience dans une même maison. Dans environ 80 % des cas, nous réussissons à les placer de façon satisfaisante. Nous effectuons de la recherche d'emploi pour des avocats dans des bureaux de contentieux de grandes compagnies et pour des médecins dans des firmes pharmaceutiques.

Il est cependant difficile pour un cadre sénior de se trouver un autre emploi. En effet, pour ces postes, la plupart des compagnies procèdent par promotion interne. Si elles engagent un étranger, il leur faudra détenir une expérience fortement reliée à ce type d'industrie afin d'apaiser leur propre personnel qui n'a pas été choisi.

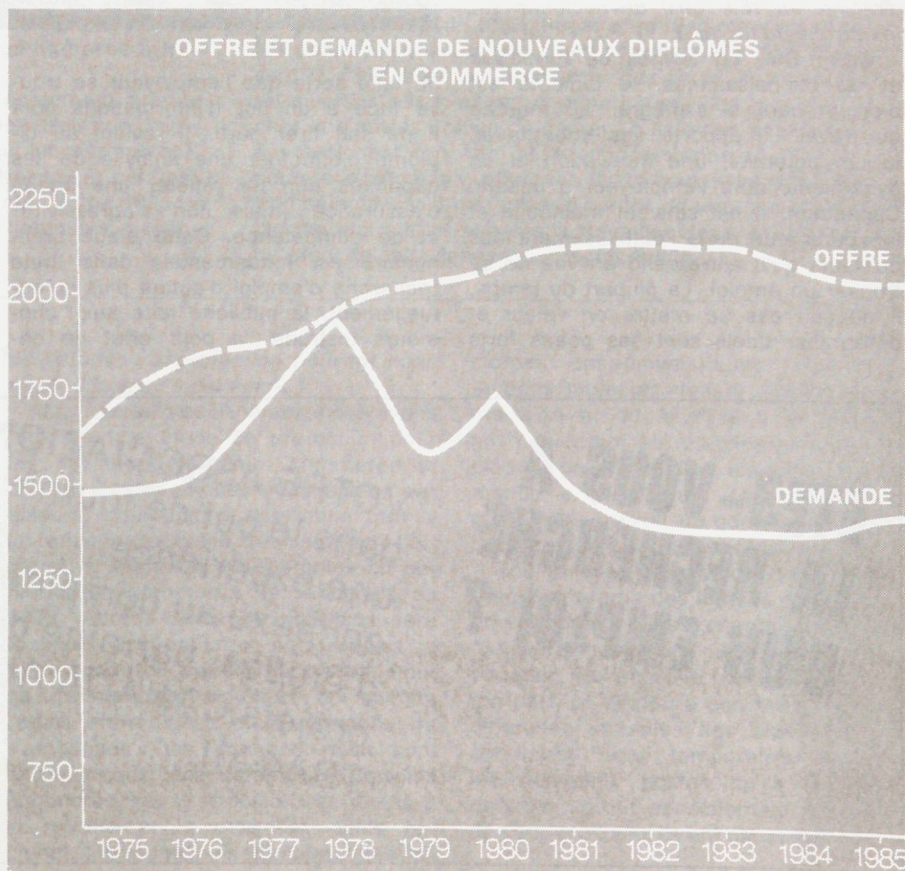
INT. : Les diplômés de maîtrise et de doctorat ont-ils plus de chance de se trouver un emploi qu'un bachelier ?

C.L. : Non, c'est plutôt l'inverse qui est vrai. Les diplômés de deuxième et

de troisième cycle sont davantage spécialisés dans le domaine de la recherche proprement dite. Comme nous l'avons déjà mentionné, les budgets consacrés à ce type d'activité ont été magistralement réduits tant au niveau gouvernemental qu'industriel. Par ailleurs, les employeurs sont rébarbatifs à embaucher ce type de diplômé car il exigera souvent un salaire supérieur à celui du bachelier dont le travail est aussi productif pour l'entreprise. D'autre part, même en faisant abstraction de la question salariale, les détenteurs de ces diplômes ont la réputation de quitter leur emploi dès que la période d'entraînement est terminée afin d'accéder à un poste plus gratifiant. Dans ce sens, non seulement ils sont défavorisés par rapport aux bacheliers, mais encore, ils n'entrent pas en compétition directe avec eux à moins de mettre certains de leurs diplômes en veilleuse, du moins pour quelque temps.

INT. : On reproche au diplômé québécois son manque de mobilité géographique. Qu'en pensez-vous ?

C.L. : Il est vrai que les diplômés du Québec hésitent à se déplacer afin d'obtenir un emploi intéressant. Ce-



ÔMÉ CHÔMEUR DIPLÔMÉ CHÔME

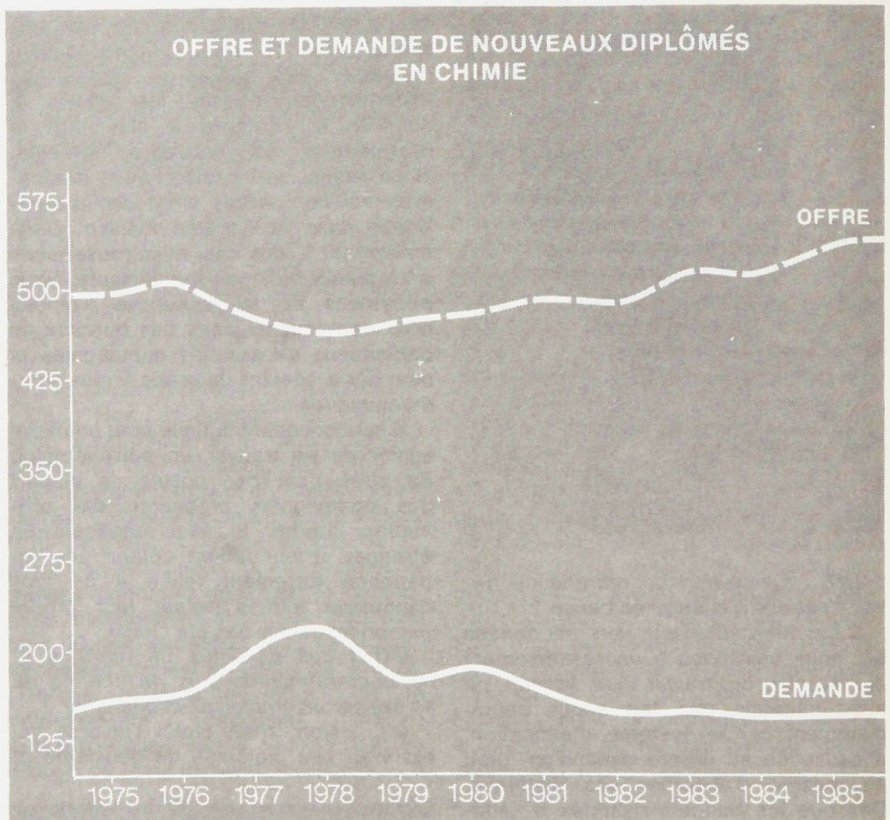
pendant, les diplômés universitaires de Vancouver résistent encore plus à la perspective d'un déplacement en vue d'un nouvel emploi. Il est évident qu'une telle résistance à la mobilité restreint sensiblement les possibilités d'obtention d'un poste correspondant à la compétence du diplômés. Traditionnellement, ce sont les diplômés des Maritimes qui sont les plus mobiles.

INT. : ... et la mobilité occupationnelle ?

C.L. : Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, ce type de mobilité n'est guère prisé de la part des employeurs canadiens. Dans le contexte économique actuel, cette recherche de stabilité dans l'emploi représente un handicap pour le diplômé qui doit souvent procéder par étapes afin d'atteindre le but qu'il s'est fixé dans son plan de carrière. Cependant, peu à peu les employeurs se rendent compte qu'une personne peut changer d'emploi en cinq ans et il est à espérer que la mobilité occupationnelle d'un candidat ne sera plus considérée comme un facteur négatif dans le recrutement du personnel.

INT. : Croyez-vous que la formation universitaire prépare adéquatement le diplômé au rôle qu'il devra jouer sur le marché du travail ?

C.L. : Oui. En termes de formation et de connaissances, le diplômé est bien préparé à s'intégrer au marché du travail. Il apporte également avec lui un potentiel, une motivation et un dynamisme dont l'employeur a besoin. Cependant, il est souvent malhabile et inexpérimenté dans l'établissement des contacts qu'il entreprend en vue de se trouver un emploi. La plupart du temps, il ne sait pas se mettre en valeur et déterminer quels sont ses points forts



de telle sorte que l'employeur se trouve face à un flot d'informations dont il ne sait tirer parti. Il revient au diplômé d'effectuer une analyse de ses capacités afin de refléter une image d'assurance (mais non d'agressivité) et de compétence. Cette étape préliminaire est fondamentale dans toute recherche d'emploi d'autant plus qu'actuellement, la publicité faite aux "chômeurs instruits" a pour effet de dé-

courager et de frustrer systématiquement tout diplômé qui s'est déjà heurté à quelques refus.

INT. : Suggérez-vous à un diplômé d'accepter un emploi inférieur à ses capacités ?

C.L. : Non. Je demeure convaincu qu'en fournissant l'effort nécessaire, un diplômé est en mesure d'accéder à un emploi à la hauteur de ses capacités. D'ailleurs, il peut lui être dommagea-

ÊTES-VOUS A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

VOTRE ASSOCIATION, dans le but de fournir une expérience connexe au domaine d'études, parraine des projets CANADA AU TRAVAIL.

Veuillez téléphoner au secrétariat : Louise Desjardins 343-6230

QUE FAIRE en chômage ?

INT. : Comment le diplômé doit-il procéder pour relâter cette image dynamique et rassurante ?

C.L. : C'est toujours le premier contact qui impressionne le plus l'employeur. Pour certains nouveaux diplômés, il peut être profitable de frapper aux portes. Cependant, les contacts personne à personne sont plus difficiles. Les employeurs tendent à s'isoler et sont souvent inaccessibles. Parfois une lettre bien rédigée produit un effet tout aussi favorable. Dans bien des cas, elle est préférable à un curriculum vitae volumineux. Dès que vous avez pris contact avec un employeur, il est important d'effectuer une relance sans quoi tout le travail préliminaire tombe à l'eau. Quelques jours plus tard, vous devez faire suite par un appel téléphonique dans le but d'obtenir une entrevue. Dans toutes les recherches qu'il effectue, il est important que le diplômé tienne un registre de ses débouchés de façon à rejoindre l'employeur au moment opportun.

INT. : Comment aborde-t-on la partie "entrevue" d'embauche ?

C.L. : Le secret d'une entrevue réussie est dans la préparation qu'on y met. Avant de rencontrer l'employeur, vous devez connaître, de façon générale, les caractéristiques de la compagnie à laquelle vous vous intéressez. Vous serez alors davantage en mesure de répondre à des questions telles que : pourquoi êtes-vous intéressé à travailler ici ?

Ce premier déblayage vous aidera également à faire ressortir vos meilleurs atouts. N'oubliez pas que l'employeur aime travailler avec des gens qui lui ressemblent. Tout en lui laissant le contrôle de l'entrevue (et cela est important) glissez-lui vos meilleurs points. Votre attitude contribuera souvent à la décision que l'employeur prendra à votre sujet.

INT. : Après un échec dans le domaine où il se destinait, souvent le diplômé ne sait plus où s'adresser. Que lui suggérez-vous pour élargir son éventail de possibilités ?

C.L. : Le défaut de plusieurs diplômés est souvent de se limiter à vingt-cinq demandes d'emploi après quoi ils se découragent et abandonnent la recherche. Dans certains cas, 150 demandes d'emploi ne sont pas excessives. La prospection du marché du travail est une tâche ardue qui demande beaucoup de persévérance et un optimisme à toute épreuve. Il ne faut cependant pas se limiter au tri des seules annonces. Sachez que 58 % des emplois disponibles n'apparaissent jamais nulle part.

INT. : Alors, comment ça s'organise une bonne recherche d'emploi ?

C.L. : La recherche d'un emploi doit être aussi complète que possible, c'est-à-dire qu'elle doit englober les entreprises, les organismes de recherche, les gouvernements, les universités, les associations professionnelles, les sociétés de services, les amis personnels et les relations d'affaire. Les agences de placement privé, comme la nôtre, ou publique peuvent également fournir de nouvelles ressources. Les pages jaunes du bottin téléphonique local peuvent aussi receler de futurs employeurs. En s'adressant à un bibliothécaire, le diplômé peut prendre connaissance des annuaires commerciaux dont dispose la Chambre de Commerce, des listes de membres de diverses associations commerciales, des guides d'achat et d'autres bottins du genre. La liste des employeurs éventuels est, en fait, assez impressionnante. Il s'agit pour le diplômé d'y effectuer un tri tout en n'étant pas trop sélectif car il ne faut pas perdre de vue que nombre d'entre eux seront appelés à travailler dans un domaine différent de celui dans lequel ils ont étudié.

ble d'accepter, sous le coup du découragement, un emploi inférieur à ses aptitudes. Souvent l'employeur sera porté à moins le considérer.

INT. : Croyez-vous que les difficultés actuelles des diplômés universitaires à la recherche d'un emploi auront tendance à se résorber ou à s'amplifier ?

C.L. : Il est extrêmement difficile de prédire le futur parce qu'un simple mouvement du gouvernement comme par exemple un programme national de \$500 millions sur l'énergie solaire, peut avoir une influence notable sur les possibilités d'emplois pour les scientifiques. Et personne ne peut prédire si le gouvernement décidera de faire quelque chose de ce genre.

INT. : N'existe-t-il pas, cependant,

des études de projection pouvant nous servir d'indices à cet égard ?

C.L. : En termes d'indices, nous avons effectué une étude de projection pour les diplômés en génie, commerce et chimie. Toutes choses étant égales par ailleurs, nous avons déterminé que si la tendance actuelle se maintient, l'offre et la demande des diplômés en génie et en commerce se rejoindront en 1978. Après, l'offre de diplômés sera toujours excédentaire par rapport à la demande du marché du travail. Pour ce qui est des diplômés en chimie, l'écart entre l'offre et la demande ira s'amplifiant. Ces données nous sont fournies sans tenir compte des besoins engendrés par la mobilité, les mises à la retraite et la mortalité. Elles excluent, en outre, les titulaires des di-

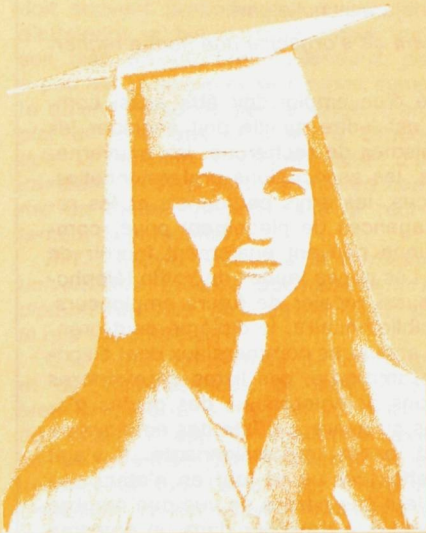
plômes post-universitaires. Des projections multiples, tenant compte de la mortalité et de la mise à la retraite, ont également été établies pour les diplômés de génie. Par exemple, la demande la plus haute contre l'offre la plus basse prévoit un goulot d'étranglement vers 1983 pour ces diplômés.

Toutes ces projections doivent être perçues comme des indices qui peuvent être utilisés dans un objectif d'une meilleure adaptation du système d'éducation au marché du travail. Pour ma part, je demeure convaincu que les difficultés actuelles des diplômés universitaires sont temporaires quoique les nouveaux postes qu'ils auront à occuper seront sensiblement différents de ceux auxquels ils ont été préparés.

QUI EST RESPONSABLE DU CHÔMAGE CHEZ LES FINISSANTS ?

Entrevue avec MICHEL DORAY,
conseiller en information scolaire
et professionnelle
à l'Université de Montréal

par Louise Desjardins, Sc. Soc. 1973



INT. : *Quelle est votre approche du chômage chez les finissants universitaires ?*

M.D. : Dans le contexte actuel, il m'apparaît de plus en plus pressant de s'inquiéter du problème du placement des étudiants-finissants. En effet, la situation est telle que l'on en vient presque à se demander, avec à peine une pointe d'humour, si finalement, la recherche d'un emploi n'est pas l'épreuve ultime que notre civilisation réserve aux finissants de notre système scolaire.

Tout se passe comme si l'étudiant effectuait un choix scolaire, souvent inconscient, j'en conviens, mais toujours omniprésent, sans tenir compte de l'aboutissement nécessaire, qui est son entrée sur le marché du travail. Si le milieu scolaire et le monde du travail demeurent hermétiques l'un par rapport à l'autre, il devient alors extrêmement difficile de se prémunir contre le chômage des finissants, surtout en période de pénurie d'emploi.

INT. : *Le chômage serait-il alors imputable à un manque de communication entre employeurs et étudiants ?*

M.D. : A un manque de communication, oui, mais aussi à un manque d'information. Il n'existe pas, actuellement, à proprement parler, de mécanismes institutionnalisés qui permettent aux étudiants et aux employeurs d'entrer en contact et de collaborer efficacement afin de résorber, à tout le moins, la pénurie d'emploi à laquelle se trouvent confrontés les finissants universitaires. L'initiation au marché du travail se fait actuellement par bribes, sans plan d'ensemble et un peu au hasard. Nous ne possédons pas de données précises statistiques nous permettant d'évaluer le taux réel de débouchés dans une discipline universitaire donnée. Même le Centre de main-d'oeuvre, avec lequel je travaille en étroite collaboration, n'est pas en mesure de nous fournir des informations précises à ce sujet. Ses compilations statistiques demeurent tributaires des étudiants qui s'y inscrivent.

INT. : *Mais n'est-il pas possible, au moyen de sondages, d'évaluer, un tant soit peu, l'ampleur du phénomène ?*

M.D. : Compte tenu des moyens mis à notre disposition, l'utilisation d'un sondage scientifique représente un coût prohibitif. Nous effectuons cependant quelques sondages-maison par lesquels nous pouvons savoir, par exemple, que les diplômés en lettres de 1975, 1976 et 1977 qui se sont adressés à nos services, ont trouvé surtout des débouchés dans l'enseignement. Cette information partielle et relative ne peut, en fait, que nous servir d'indice.

INT. : *Comment pallier ce manque d'information ?*

M.D. : Nous avons tenté de résoudre le problème en organisant des diners-causeries aux cours desquels les employeurs ont rendu visite aux étudiants-finissants afin de les renseigner sur les débouchés qui s'offrent à eux, sur les salaires et les conditions de travail qui seront les leurs. Ainsi, les finissants de la faculté de Musique ont rencontré un représentant de Radio-Canada, ceux d'études cinématographiques ont été informés du programme d'aide à l'artisan offert par l'O.N.F.

Au second semestre, les finissants d'éducation physique pourront bénéficier de trois séances d'information, à raison d'une par semaine, sur les débouchés qui leur sont accessibles.

INT. : *Quel impact ont ces activités ?*

M.D. : Ça dépend du point de vue où on se place. En tenant compte de l'apathie coutumière des étudiants pour les activités sur le campus, ce fut un succès. En termes réels, une assistance de soixante étudiants à une conférence qui s'adressait à tous les étudiants de

l'Université, c'est un résultat plutôt décevant. Les conférences tenues dans les départements n'ont pas soulevé davantage d'intérêt.

INT. : *La participation des employeurs et de l'Université est-elle aussi critique ?*

M.D. : Certains employeurs, surtout ceux de la grande entreprise, sont très sensibilisés au problème du chômage chez les finissants. De façon générale, ils sont très ouverts et disposés à rencontrer les futurs diplômés.

Par contre, du côté de l'Université, quoique certains départements nous offrent leur entière collaboration, d'autres refusent carrément de s'intéresser au placement de leurs étudiants. Ils affirment que leur rôle est de former des professionnels sans se préoccuper du but dans lequel ils investissent tant d'énergie. C'est un peu comme s'ils refusaient d'admettre que les études constituent une phase préparatoire à l'entrée sur le marché du travail. Évidemment, tant que les parties en présence ne prendront pas conscience de leur rôle et responsabilité, il nous sera impossible d'effectuer un travail efficace.

INT. : *Mais n'est-ce pas justement votre rôle de susciter autant chez l'étudiant que chez l'employeur et l'Université une prise de conscience de la situation ?*

M.D. : Idéalement oui. Mais actuellement, nous ne sommes que deux personnes dont une à temps partiel, pour fournir à tous les étudiants de l'Université non seulement l'information profes-

sionnelle mais aussi l'information scolaire dont ils ont besoin. Nous sommes entrés en contact, en début d'année, avec tous les départements. Nous avons répondu et répondons encore aux demandes de ceux qui s'adressent à nous. Cependant, toutes nos énergies étant employées à assurer le fonctionnement de base, nous ne pouvons entreprendre dès maintenant une campagne de sensibilisation significative.

INT. : *Que faire alors, si l'étudiant, l'Université et peut-être l'employeur doivent être convaincus d'agir et souvent sans résultats ?*

M.D. : La situation est effectivement très pénible. Avant tout, il est primordial que l'étudiant, l'Université et l'employeur prennent conscience de leurs responsabilités respectives. Au risque de me répéter, je considère que sans l'action consciente et délibérée de ces trois agents, le problème du chômage chez les finissants restera insoluble.

INT. : *A quel niveau situez-vous la responsabilité de chacun d'entre eux ?*

M.D. : Prioritairement, l'étudiant est et demeure sans contredit le premier et le seul responsable de lui-même. Il lui revient d'assumer son choix scolaire et son choix professionnel. C'est d'abord lui qui doit s'informer des composantes du marché du travail auquel il se destine. S'informer demeure un acte volontaire et réfléchi dont l'étudiant est le seul responsable.

La responsabilité de l'employeur, quant à elle, se situe au niveau de l'embauche. Dans une perspective de lutte au chômage chez les finissants, l'employeur doit accepter de participer à des séances d'information tout en renseignant objectivement l'Université sur ses offres d'emploi. Il doit demeurer en contact avec les responsables de l'information aux étudiants (service d'information scolaire et professionnelle, service de main-d'oeuvre) et finalement accepter de prendre le risque d'embaucher un diplômé souvent sans expérience.

Enfin, l'Université doit former et informer. Son rôle de formation, depuis longtemps intégré, consiste à développer

chez l'étudiant des habiletés cognitives nécessaires et inhérentes aux programmes d'études. Cependant, ayant une responsabilité sociale, l'Université se doit également d'élaborer des mécanismes d'information collective permettant à l'étudiant et à l'employeur de se rejoindre de la façon la plus efficace et la plus rationnelle possible. Son rôle est d'articuler la période de transition entre l'école et le marché du travail. L'efficacité de son intervention déterminera souvent la justesse d'une orientation et la valeur de l'intégration sur le marché du travail. Ce rôle est primordial tant du point de vue du cheminement personnel de l'étudiant que du point de vue de la rationalité économique pure et simple.

INT. : *Qui, en définitive, est responsable du chômage chez les finissants ?*

M.D. : Chacun de ces agents a son rôle à jouer et aucun ne peut vraiment avoir une action efficace s'il ne peut compter sur la collaboration des deux autres. Personne ne peut rien pour l'étudiant-finissant qui se désintéresse de son sort et attend passivement qu'un emploi lui tombe tout cuit dans le bec. Par contre, le problème restera entier si l'employeur refuse de donner sa chance au nouveau diplômé. De la même façon, l'Université doit tout faire en son pouvoir pour éviter d'engendrer trop de chômeurs instruits.

Qui est responsable du chômage chez les finissants ? Il revient à chacun des agents d'examiner dans quelle mesure il remplit sa part de responsabilité ! ■

LES ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

par André A. Lafrance, Lettres 1968 et Sc. de L'Éducation 1975

L'Université doit refléter la société qui l'entoure. Le Québec tente, depuis des années, de se doter d'une industrie cinématographique qui puisse véhiculer, pour les gens d'ici et d'ailleurs, des images de sa vie quotidienne. Il était donc normal que l'Université de Montréal se donne un programme d'Études cinématographiques dont le professeur André A. Lafrance nous trace un bref portrait.

On comprend facilement que l'Université enseigne le droit, la médecine ou la philosophie. C'est la fonction traditionnelle d'une institution comme celle-là. Il n'en va pas de même pour les autres arts et sciences qui doivent se frayer un chemin à travers les excès maladroits des novateurs et le mépris ou l'indifférence des autres. On se sou-

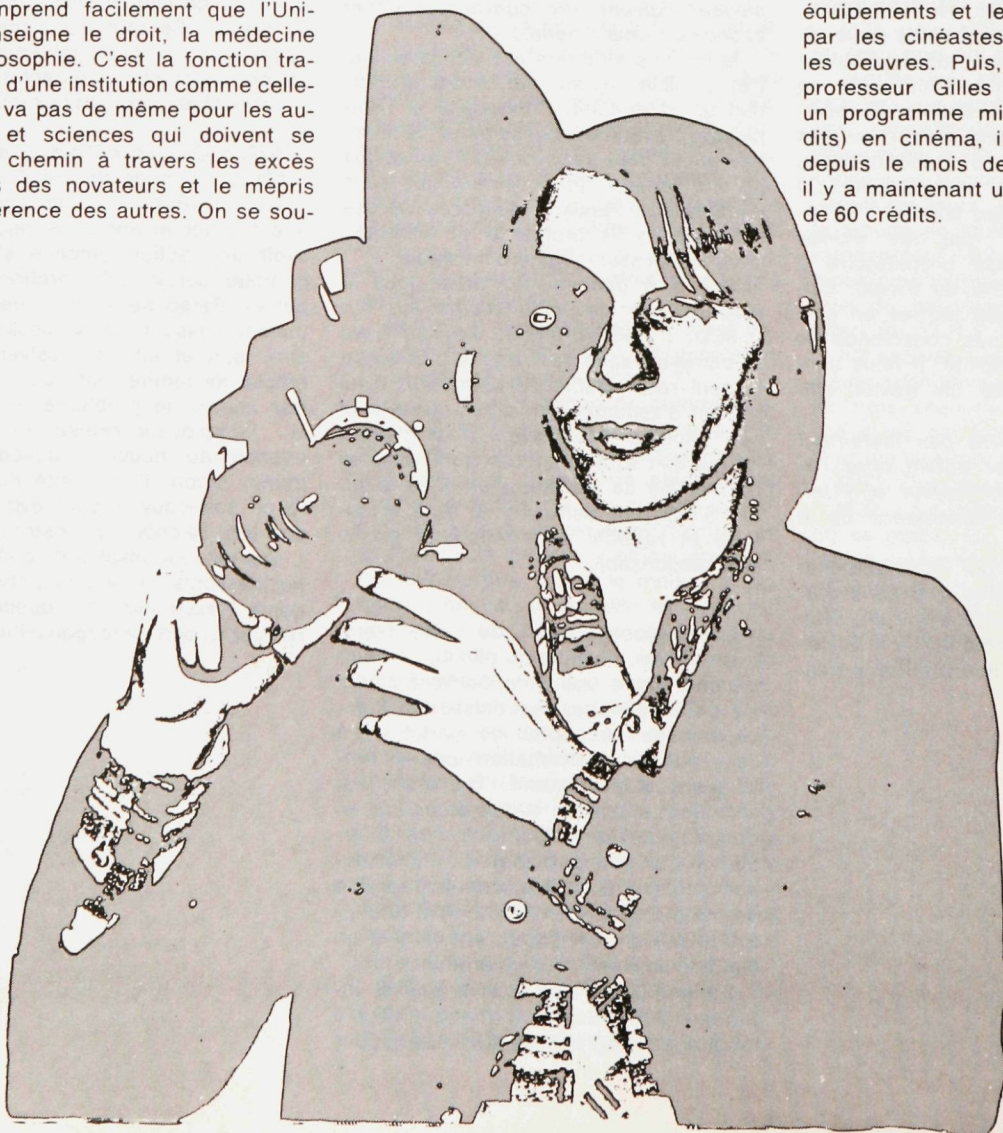
vient, chez nous, des batailles qu'il faut livrer pour créer ou développer certains départements maintenant aussi bien installés que leurs aînés.

Les débuts

Alors que le milieu cinématographique québécois est lui-même rempli de tension et de confusion, on aurait pu craindre que la naissance d'un programme d'études cinématographiques à l'Univer-

sité de Montréal ne puisse se faire sans douleur administrative. Et pourtant, à l'exception de quelques petits ajustements périodiques, le tout s'est déroulé comme sur des ... bobines.

D'abord ce furent quelques cours d'histoire et d'esthétique cinématographiques au sein du programme d'histoire de l'Art. Ensuite, on ajouta un cours d'initiation à la pratique cinématographique pour permettre aux étudiants de prendre contact avec les équipements et les opérations utilisés par les cinéastes dont ils étudiaient les oeuvres. Puis, sous l'impulsion du professeur Gilles Marsolais, on créa un programme mineur (1 an, 30 crédits) en cinéma, il y a quatre ans. Et, depuis le mois de septembre dernier, il y a maintenant un programme majeur de 60 crédits.



Les objectifs

"Nous ne sommes pas une école de cinéma !" Nous devons nous acharner à le répéter chaque fois qu'on nous demande des précisions sur nos objectifs. Nous ne formons pas de techniciens ; nous donnons un début de formation technique intégrée à une réflexion globale sur le processus de création cinématographique. En l'absence d'une véritable école technique de cinéma au Québec, nos diplômés peuvent poursuivre cette formation comme apprentis sur les plateaux de tournage ou dans les maisons de production. L'important pour nous, c'est qu'ils en connaissent les implications lorsqu'ils seront devenus critiques, professeurs, administrateurs, scénaristes ou même réalisateurs. Et s'ils ne font pas carrière dans le cinéma, ils pourront, comme publicistes, "relationnistes", recherchistes ou consultants, être sur la même longueur d'onde que les cinéastes avec lesquels ils seront appelés à travailler.

Qu'ils soient inscrits au mineur ou au majeur en cinéma, les étudiants reçoivent une formation polyvalente par le programme complémentaire qu'ils doivent suivre pour obtenir un baccalauréat et par la présence, au sein du programme, de cours venant des secteurs de l'Art (arts plastiques et histoire de l'art) ou des autres départements connexes, tels que ceux de Communications et d'Études théâtrales. De cette façon le programme d'Études cinématographiques devient aussi un lieu de réflexion où l'acte quotidien du cinéaste est confronté à l'expérience et à la méthodologie des autres arts et sciences qui l'entourent et lui permettent d'exister. Tout en ayant reçu une formation cinématographique, nos diplômés pourront comprendre la démarche du dramaturge en écrivant leurs scénarios et la découverte du chimiste en négociant avec les laboratoires.

Les cours

Les cours théoriques portent sur l'histoire du cinéma, les genres de production et les styles de réalisation. Pour ne pas répéter les cours d'initiation déjà très bien donnés par les professeurs de CEGEP, on a recours à des spécialistes qui font activement partie du milieu cinématographique ou qui ont gardé un contact très étroit avec lui. À titre d'exemple mentionnons, parmi les chargés de cours, les cinéastes Michel Brault et Pierre Hébert ainsi que le directeur général de la Cinémaèque québécoise, Robert Daudelin. Parmi les professeurs réguliers, il est sûrement inutile de rappeler le rôle joué par Gilles Marsolais au sein de la critique québécoise.

En fonction des objectifs du programme, les cours de pratique cinématographique portent plus sur les opérations de production que sur la manipulation des appareils. Dans ce cadre d'ac-



tivités, on retrouve la pré-production (scénario, budget, financement, horaire, distribution), le tournage (réalisation, direction de photographie, enregistrement du son, direction artistique) et la post-production (montage, mixage, laboratoire, publicité). Pour acquérir des connaissances et développer des habiletés dans ces domaines, il faut se servir de différents appareils de type professionnel. C'est pourquoi les étudiants travaillent avec de la pellicule 16 mm et de l'équipement semblable à celui qu'ils retrouveront dans la plupart des maisons de production québécoises.

Les films

Dès qu'on parle de tourner des films, on s'imagine toujours que cela doit exiger des budgets extravagants. Et pourtant le programme d'Études cinématographiques réussit à fonctionner avec un budget annuel extrêmement limité. Grâce à la collaboration constante du Centre audio-visuel et à des investissements récents autorisés par le service des finances, les étudiants ont accès à toute la gamme des appareils de tournage et de montage. Précisons tout de suite qu'il ne s'agit pas, comme dans d'autres domaines, d'une surabondance d'équipement propre à faire rougir d'envie les gens de l'industrie privée. Une planification rationnelle des exercices cinématographiques permet d'amplifier constamment le rendement de cet équipement et des budgets disponibles pour l'achat et le traitement de la pellicule.

Pour comprendre cette planification

pédagogique, il faut préciser le rôle particulier réservé, plus ou moins consciemment, à chacun de ses niveaux dans l'apprentissage de la pratique cinématographique, par notre système d'enseignement.

Le programme du niveau secondaire permet de remplacer, dans des cours d'arts plastiques, le pinceau et le papier par la caméra et la pellicule. Il s'agit alors de poursuivre, avec des moyens audio-visuels, l'expression libre commencée avec des moyens plus traditionnels. Au collégial, on utilise le Super 8 pour développer, chez l'étudiant, une certaine maîtrise du langage et de la technique cinématographiques. À l'Université, on doit tenir compte des acquis de cet apprentissage plus ou moins sauvage (ce dernier terme étant pris dans le sens positif que lui accordent les pédagogues contemporains). Il ne s'agit donc plus, en priorité, de satisfaire les besoins d'expression de chacun. Il faut donner à l'étudiant une formation qui lui permettra de s'exprimer de façon efficace tout en respectant les conditions et les besoins de communication de la société dans laquelle il sera appelé à travailler.

L'étudiant inscrit au programme d'Études cinématographiques suit trois cours de production et réalisation. Dans le premier cours, il tourne 100 pieds de pellicule noir et blanc en équipe de deux. Cet exercice s'inscrit dans une démarche modulaire ayant pour but d'homogénéiser le bagage théorique et pratique avec lequel arrivent les étudiants.



Il s'agit bien d'"homogénéiser" et non de "neutraliser"! Comme ils seront appelés à poursuivre leur formation en équipes de tournage, il est important qu'ils acquièrent un certain dénominateur commun face aux différentes opérations de production. Le deuxième cours les met en situation d'apprentissage selon le schéma traditionnel de répartition des tâches sur un plateau de tournage. Et le dernier cours leur permet d'adapter cette méthodologie à leur propre personnalité tout en les soumettant aux exigences d'un film de commande tel que ceux auxquels doivent travailler la majorité de nos cinéastes.

Il y a aussi deux cours de montage, le premier sur table manuelle pour films muets et le deuxième sur table électri-

que pour films avec bandes sonores. Il va sans dire que, dans tous les cas, les exercices sont précédés par des exposés théoriques et suivis par des séances de réflexion dont on induit les décisions qui ont été ou qui auraient dû être prises en cours de production. Dans les cours avancés la relation professeur-étudiant est peu à peu remplacée par des rencontres régulières entre le professeur devenu producteur délégué et les étudiants regroupés en équipes de production. C'est une façon supplémentaire de préparer ces derniers à fonctionner plus rapidement dans les structures industrielles existantes. Libre à eux, par la suite, d'essayer de les changer s'ils découvrent qu'elles ne correspondent pas aux besoins de leur milieu!

Conclusion

Grâce à l'appui des administrateurs de la Faculté des Arts et des Sciences, le programme d'Études cinématographiques a mis au point, en quelques années, une démarche pédagogique originale qui allie l'expérience du passé à la connaissance des modes présents de production et à la recherche d'alternatives dans la conception et l'administration du 7e art. La tradition ne veut-elle pas que le chiffre "7" soit le chiffre parfait! Pour honorer le blason de l'Université, les étudiants et les professeurs du programme d'Études cinématographiques ont FOI en l'avenir du cinéma et se donnent les instruments pour acquérir la SCIENCE qui leur permettra d'y participer. ■

**galerie
environnement**

555, rue sir Wilfrid Laurier
Vieux-Beauport, Québec
J3G 4H6

(514) 464-0246

en permanence
les oeuvres de

nicole tremblay

diplômés- auteurs

BORDUAS

Le dilemme culturel québécois

Guy Robert
Lettres 1973

Editions Alain Stanké
256 pp. \$60

Ce livre met en évidence l'importance de Borduas non seulement comme artiste mais aussi comme pionnier de la révolution culturelle vécue au Québec depuis la guerre de 1939-1945, période que l'auteur examine à travers le réseau de ses dilemmes.

Le tirage de cet album d'art est limité à 3000 exemplaires.

L'ÉROTISME AU MOYEN-ÂGE

Bruno Roy
Etudes médiévales 1969

Editions de l'Aurore
184 pp. \$8

L'érotisme ne date pas d'hier... Mais chaque époque s'y découvre comme dans un miroir impitoyable. Le Moyen-Age avait d'Eros sa vision particulière, sage ou folle selon les cas. Cet ouvrage en découvre les aspects principaux et montre que le soi-disant "âge des ténèbres" avait une conception érotique ou sexuelle beaucoup plus large qu'on ne le croit habituellement. On trouvera notamment des analyses sur : l'Eros universel des alchimistes; le secret d'Amour dans la lyrique courtoise; l'amour sacré et l'amour érotique; l'iconographie de Vénus; l'érotisme dans la musique médiévale; les coutumes sexuelles; la sodomie dans le droit canonique; l'humour érotique au XVIe siècle.

LA PLANIFICATION

Eléments théoriques pour le fondement de la pratique.

Robert Prost
Sciences de l'Éducation 1972

Laval Rioux
Philosophie 1971 et 1972

Les Presses de l'Université du Québec
129 pp. \$6.50

La réflexion que nous présentent les auteurs dans cet ouvrage occupe d'emblée le champ théorique ouvert à une réflexion sur la planification; toutefois, son originalité tient au fait qu'elle accentue

le thème de la pratique, par des considérations méthodologiques sur l'action impliquée dans le processus de planification, et par l'examen de cas particuliers illustrant la difficulté et les exigences de l'exercice d'une pratique planificatrice. Si cette recherche n'est pas élaborée à partir de perspectives disciplinaires habituellement concernées par le sujet, c'est que les auteurs ont voulu conduire l'analyse à partir d'une définition préalable de l'objet de la planification.

LES CLASSES SOCIALES AU QUÉBEC

Anne Legaré
Sciences sociales 1970

Les Presses de l'Université du Québec
200 pp. \$6.95

Au Québec la montée de la lutte des classes, sous le poids spécifique de l'impérialisme, a provoqué, depuis une quinzaine d'années, un renforcement notable du mouvement ouvrier. Ce redressement s'est accompagné, comme d'ailleurs dans les pays capitalistes avancés, d'un puissant appui de la part du mouvement étudiant. La jonction amorcée alors a conduit le Québec à former de nouveaux groupes à l'extérieur des partis et des syndicats, lesquels se vouent principalement à la clarification des aspects idéologiques de la lutte des classes.

Si cet ouvrage omet plusieurs questions, il est à souhaiter qu'il puisse tout de même sensibiliser les couches sociales dont l'implication sera centrale dans le renforcement du mouvement ouvrier actuel, à saisir les fondements de l'immobilisme de certains secteurs de la population de même qu'à comprendre la conjoncture québécoise actuelle sous l'angle de la question nationale.

L'ATTENTAT SEXUEL CONTRE LES ENFANTS

Yves Lamontagne
Médecine 1967

Célyne Lacerte-Lamontagne
Droit 1973

Editions La Presse
128 pp. \$4.95

Cet ouvrage, rédigé par un psychiatre et une criminaliste, jette une lumière nouvelle sur un phé-

nomène omniprésent dans notre société. Il définit la pédophilie (amour des enfants), explique le point de vue légal et les sanctions prévues par le Code criminel et renseigne les parents et les éducateurs sur la façon de prévenir les crimes sordides.

L'attentat à la pudeur des enfants est un problème qui touche toutes les couches de la société. De plus, l'importance grandissante vouée à la protection de l'enfance et l'éclatement des scandales sur l'utilisation d'enfants à des fins pornographiques montrent à quel point cet ouvrage est devenu nécessaire.

EDMOND-J. MASSICOTTE

Scènes d'autrefois

Hector Grenon
Droit 1933

Editions Alain Stanké
150 pp. \$24.95

En 1923, douze des principaux tableaux de cet artiste furent réunis dans un album de grand luxe sous le titre : Nos Canadiens d'autrefois.

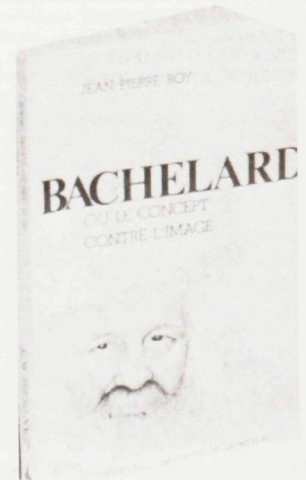
En guise d'introduction à cet ouvrage, Casimir Hébert, de la Société historique de Montréal, écrivait : "Massicotte est certes consciencieux : il n'est rien dans les compositions de cet album qu'il ait mis là de caprice ou d'imagination. Malgré sa mémoire prodigieuse des choses vues, il a tenu à contrôler tous les détails et dans ses excursions à la campagne à croquer d'après nature tout ce qu'il crut devoir un jour servir à son oeuvre; quand il n'a pas trouvé dans ses cartons le document qu'il voulait, il a consulté les anciens, les folkloristes, les musées, les bibliothèques et surtout son frère Edouard-Zotique, l'archiviste en chef de Montréal".

BACHELARD OU LE CONCEPT CONTRE L'IMAGE

Jean-Pierre Roy
Lettres 1964

Les Presses de l'Université de Montréal
296 pp. \$14

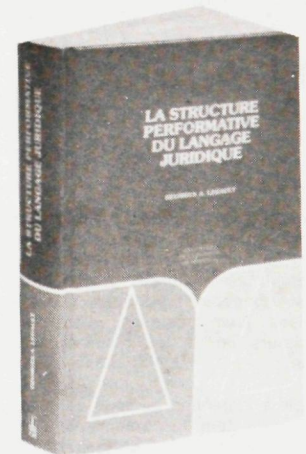
Le but de cet ouvrage est de dénoncer l'opposition établie par Bachelard entre le concept scientifique et l'image littéraire qui serait l'objet d'un savoir différent de celui qu'atteignent les sciences.



Bachelard en établissant ce dualisme, reste prisonnier (un prisonnier plus ou moins conscient, et parfois presque libéré) d'une idéologie "humaniste" liant l'oeuvre littéraire à un sujet en lui refusant le statut objectif, qui pourrait en faire la matière d'un véritable savoir, d'une science de la littérature. La question du langage littéraire est au centre de ce travail.

LA STRUCTURE PERFORMATIVE DU LANGAGE JURIDIQUE

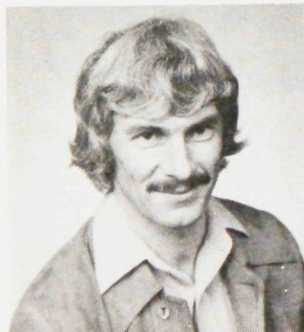
Georges A. Legault
Philosophie 1975



Les Presses de l'Université de Montréal
428 pp. \$19.50

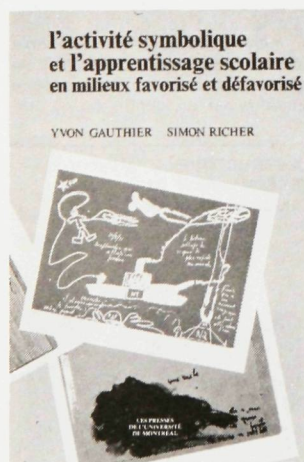
Le droit est un jeu du langage. La philosophie analytique du droit tente de prouver cette hypothèse. Des auteurs tels Kelsen, Ross, Olivecrona ont essayé après Austin de développer cette thèse mais sans parvenir à unifier les différents procédés linguistiques inhérents au droit. C'est pourquoi, après avoir circonscrit ces difficultés, l'auteur élabore une structure performative à partir de l'analyse de la philosophie du langage. Cette structure appliquée au langage des lois, au langage des juges et au langage juridique des individus permet de vérifier la structure performative du langage juridique.

L'ACTIVITÉ SYMBOLIQUE ET L'APPRENTISSAGE SCOLAIRE EN MILIEUX FAVORISÉ ET DÉFAVORISÉ



Simon Richer (voir photo jointe)
Médecine 1957
Yvon Gauthier
Médecine 1955 (Laval)

Les Presses de l'Université
de Montréal
188 pp. \$9.50



Les problèmes posés à l'éducation par l'enfant de milieu défavorisé ont fait l'objet de nombreuses études et de nombreux projets dont les données théoriques, parfois prises pour acquises, n'ont pas toujours donné les résultats prévus.

Écrit à l'intention de tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'enfance, ce livre fait état d'une expérience de quatre années à l'École nouvelle Querbes où les auteurs ont voulu voir, regarder, observer des enfants d'âge préscolaire, issus de milieux sociaux différents.

Cet ouvrage, le seul à tenir compte à la fois de l'origine sociale et des interrelations de l'imaginaire et du cognitif dans le développement de l'enfant, conduit à des conclusions importantes : à savoir, qu'il existe des différences majeures dans l'activité imaginaire d'enfants selon qu'ils sont issus de milieux favorisés ou non.

Les auteurs, professeurs à l'Université de Montréal, chercheurs et cliniciens à l'Hôpital Sainte-Justine, ont consacré les quinze dernières années à regarder, écouter, comprendre et traiter des enfants de tous âges et tous milieux.

APRÈS JÉSUS

Autorité et liberté dans le peuple de Dieu

Ouvrage écrit en collaboration par : Léonard Audet, André Cousineau, Guy Couturier, Jean-Louis d'Aragon, Pierre Guillemette, Jean Martucci, André Myre, Roland Proulx et Viateur Yelle.

Editions Fides
221 pp. \$8

Dix études sont réunies dans **Après Jésus**. Elles cherchent à montrer comment l'Ancien et le Nouveau Testament peuvent être consultés avec profit, sur des questions aujourd'hui chaudement débattues.

Le lecteur se trouve ici confronté aux perspectives ouvertes par l'exégèse moderne. Et il est invité à s'engager sur des pistes de réflexion qui peuvent lui permettre de voir avec peut-être un peu plus de clarté le chemin que veut aujourd'hui se tracer l'évangile.

Après Jésus regarde vers le passé avec un oeil sur l'avenir. Collection "Héritage et Projet".

Bien que Madame Denise Villiard-Bériault ne soit pas une diplômée de l'Université de Montréal, pour le bénéfice de nos milliers de diplômés qui ont fréquemment le Collège de St-Laurent, nous avons décidé de publier ce qui suit :

SAINT-LAURENT UN COLLÈGE SE RACONTE

120 ans de collège
10 ans de cégep

Editions Fides
158 pp. \$6.95

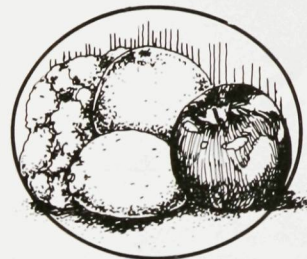
Le collège classique de Saint-Laurent, en particulier, a largement contribué à la vie collective des Québécois. Un jour, une poignée de religieux de Sainte-Croix est venue de France pour ouvrir une petite école dans le village de Saint-Laurent. Cent trente ans plus tard, trois gros volumes ne suffiraient pas à rendre compte de l'action que ce petit noyau et ses successeurs ont exercé sur des milliers de Québécois !

L'histoire du Collège de Saint-Laurent ressemble, en abrégé, à celle du Québec. Il a connu les mêmes interdits, les mêmes élans, les mêmes doutes, les mêmes espoirs !

MENU DE SANTÉ

Louise Lambert-Lagacé
Diététicienne 1961

Editions de l'Homme
217 pp. \$5



L'auteur nous propose une véritable révolution de nos moeurs alimentaires.

La première partie présente une analyse des défauts d'une alimentation déficiente et des principes d'une nourriture saine et équilibrée, la seconde partie constitue

un guide alimentaire où les recettes, groupées en 22 menus quotidiens, répondent aux besoins essentiels de l'organisme.

Un livre qui ne peut laisser indifférent celui qui se soucie à la fois de sa ligne et de sa santé, c'est-à-dire de sa vie.

INSTANTANÉS DE LA CONDITION QUÉBÉCOISE

Jean-Pierre Boucher
Arts 1965

Hurtubise HMH
198 pp. \$6.50

Décrivant la critique comme un homme qui, parce qu'il en a le temps et peut-être aussi les dispositions et l'habitude, essaie de rendre un texte souvent difficile, inelligible à ceux qui ne l'ont pas lu, ou n'ont pas disposé de suffisamment de temps pour l'analyse, l'auteur s'est employé dans son analyse de onze textes tirés de la littérature québécoise du XXe siècle — de Nelligan à Ducharme — à relier des formes littéraires à des notions socio-culturelles.

COMMUNIQUÉ

La MAGNÉTHÈQUE GÉNÉRALE POUR LES AVEUGLES DU QUÉBEC INC. (MGAQ) est un organisme à but non lucratif qui enregistre sur bande magnétique des livres ou des articles de revue et les distribue aux personnes aveugles qui en ont besoin.

Aujourd'hui où la masse d'informations disponibles est plus considérable que jamais auparavant, tout étudiant ou professionnel doit pouvoir trouver immédiatement le renseignement qu'il lui faut, à plus forte raison l'étudiant ou le professionnel aveugle qui est en compétition avec celui qui voit.

La manière la plus rapide et la moins coûteuse de produire les textes dont les personnes aveugles ont besoin est de les transcrire sur bandes magnétiques : rubans ou cassettes. L'étudiant aveugle peut ensuite lire ces enregistrements avec des magnétophones modifiés qui permettent de repérer à volonté les chapitres et les pages.

Cet organisme fait un pressant appel aux diplômés, car un spécialiste rend la lecture plus intelligible dans certains domaines en particulier les sciences et la philosophie.

Lecteur(trices) bénévoles pour enregistrer des textes (volumes, revues, etc...) pour les personnes aveugles, veuillez vous adresser au 400 est, rue Sherbrooke, bureau 101, Montréal, Québec. Téléphone: 845-0986 (entre 9 heures 30 et 16 heures 30).



le carnet

AGRONOMIE

1955

M. Jean-Guy Charbonneau vient d'être nommé officiellement sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture du Québec.

DROIT

1949

M. le juge Amedée Monet a été nommé juge à la Cour d'appel du Québec.

1959



Me Claude Paquette a été élu à la présidence de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec.

1960



Me Paul Lacoste a été nommé dernièrement membre du Conseil d'administration de l'Association of Commonwealth Universities.

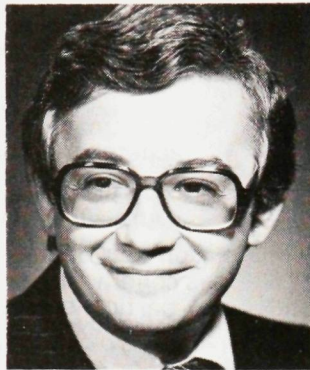
Recteur de l'Université de Montréal, Me Lacoste a également effectué récemment une mission en Grande-Bretagne, sous les auspices du British Council, durant laquelle il a visité plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

1960

Me Gabriel Langis a récemment été nommé directeur du Bureau

des affaires juridiques de l'Université de Montréal.

1967



Me Claude Trudel, sous-ministre aux Affaires culturelles du Québec, vient d'être réélu président du Conseil d'administration du Centre hospitalier Ste-Jeanne d'Arc de Montréal.

H.E.C.

1943

M. Jean-Noël Domey a récemment été nommé vice-président aux Finances et secrétaire-trésorier de Culinar Inc.

1950

M. Bernard Dubé a été nommé vice-président financier aux Entreprises Transports Provincial Limitée.

1951

M. Ramon Custeau a été nommé président-directeur général chez Optigo Limitée.

1952

M. Pierre Goyette a été nommé vice-président aux finances de la compagnie Consolidated-Bathurst Limitée.

1955

Monsieur Marc-André Thérien a récemment été nommé président de Thérien Frères (1960) Limitée.

1957

M. Jean-Pierre Roy a été élu président du Conseil d'administration du Cercle de la Place d'Armes.

1960

M. Yves Dagenais a été nommé au poste de vice-président et directeur général de Voyageur Colonial Limitée.

1960

M. Raymond Denis a récemment été nommé vice-président et directeur général de Lido Biscuits Cie Limitée.

1968

M. Pierre Monahan a été nommé vice-président aux Finances et

trésorier des Produits Forestiers Tembec Inc.

1970

M. Pierre Bérard a été nommé directeur du service de comptabilité chez Eaton's du Canada.

1973

M. Gilles Vermette a été nommé directeur administratif pour les Presses de l'Université du Québec.

LETTRES

1966

M. Pierre Van Der Donckt a récemment été nommé conseiller spécial au Cabinet du ministre de l'Éducation.

POLYTECHNIQUE

1941

M. Marcel Manseau a été réélu membre du conseil d'administration de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal. Il a, de plus, été renommé membre du Comité exécutif.



HEC

1972

La bourse Laureys 1977-1978 a été attribuée à M. Alain Lapointe, étudiant au programme de doctorat (Ph.D - administration) à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

SCIENCES SOCIALES

1960

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Jean-Yves Rivard, professeur titulaire au département de santé de l'Université de Montréal. A sa mémoire, on a formé le fonds de recherche en santé Jean-Yves Ricard.

1964

Mme Marguerite Séguin-Desnoyers a été nommée au poste de présidente de l'Association des Centres d'accueil du Québec pour 1977-1978.

1970

M. Jacques Babin a été nommé directeur des études économiques, secteur planification, au ministère de l'Éducation du Québec.

THÉOLOGIE

1964

M. Robert Henri a récemment été nommé directeur de l'information et des communications à la Commission des Transports du Québec.

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions etc. échappant au personnel de "l'interdit". Tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles sont invités à collaborer avec nous et à nous avertir des nominations promotions et événements de la vie des diplômés.

Adressez-vous au secrétariat de l'association:

Les Diplômés de l'Université de Montréal
2910, boul. Edouard-Montpetit, bureau 3
Montréal, Québec.
H3T 1J7
Téléphone: 343-6230

Plus qu'un simple coup de pouce

Vous êtes nouveau diplômé—ou vous exercez votre profession depuis un certain temps déjà? Un bon coup de pouce vous serait utile?

À la BCN, nous avons conçu pour vous une formule de crédit très avantageuse.

Que ce soit pour réunir vos emprunts scolaires, pour aménager votre cabinet ou vous constituer un fonds de roulement, pour vous meubler ou acheter une voiture, venez nous voir.

Un prêt BCN aux professions libérales saura sûrement répondre à vos besoins.

Son taux d'intérêt est fort avantageux et ses conditions de remboursement particulièrement souples!

À votre succursale BCN, c'est avec plaisir qu'on vous renseignera sur ce mode de crédit et sur tous les autres services que nous offrons aux professions libérales.

Demandez-y notre brochure «Aide aux jeunes diplômés et aux personnes en exercice.» Pour démarrer, ou pour améliorer votre situation faites appel à la BCN.

Elle vous donnera beaucoup plus qu'un simple coup de pouce!



Banque
Canadienne
Nationale





NURSING

1976

Mme Thérèse Poupart a reçu la bourse de Nursing Warner-Lambert Canada Limitée décernée par la section Laboratoire de la compagnie Warner-Chilcott.



POLYTECHNIQUE

1971

M. Rolland Savage, étudiant en programme de la Maîtrise en administration des Affaires à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, a reçu officiellement la bourse IBM Canada Limitée.

Espace disponible
pour carte d'affaire

\$40

Communiquer avec le
secrétariat 343-6230

Les avez-vous vus ?

L'Association des Diplômés de l'Université de Montréal RECHERCHE les diplômés qui ont omis de faire part de leur nouvelle adresse. Si vous les connaissez, le secrétariat (343-6230) aimerait que vous lui communiquiez les détails pertinents :

MÉDECINE

Dr Jean-Luc Robert
(diplômé 1966)
C.P. 701
St-Jean, P.Q.

Dr Pierre Marin
(diplômé 1966)
C.P. 701
St-Jean, P.Q.

Dr Louis Morazain
(diplômé 1966)
230, av. Longueuil
St-Jean, P.Q.

DROIT

Me Gilson Lachance
(diplômé 1968)
900, rue St-Jacques
St-Jean, P.Q.

Me Gérard Soumeillant
(diplômé 1975)
5210, av. Victoria, app. 16
Montréal, P.Q.

Me Madeleine Jacob
(diplômée 1973)
3430 est, rue Jean-Talon
Montréal, P.Q.

H.E.C.

M. Jean-Marie Laramée
(diplômé 1937)
25, av. Camille, C.P. 201
Repentigny, P.Q.

M. Maurice Cloutier
(diplômé 1964)
37, terrasse Royale
Repentigny, P.Q.

M. Edmond Deslauriers
(diplômé 1950)
2840, rue Cedarwood
Ottawa, Ont.

POLYTECHNIQUE

M. Jacques Laplante
(diplômé 1968)
6035, boul. Rosemont
Montréal, P.Q.

M. Marc Filion
(diplômé 1970)
1040, rue Morin
Ste-Adèle-en-Haut, P.Q.

M. Marc Villeneuve
(diplômé 1971)
1110, rue Angoulême, app. 107
Chicoutimi, P.Q.

ski ami 9^e édition

Mont St-Sauveur SKI JAY

Épargnez 50% sur vos journées de ski dans les Laurentides, les Cantons de L'est, et le nord est Américain.

MT ORFORD

Smugglers' Notch

Mont Tremblant

40 Centres de ski!

Skiez à deux au prix d'un, sur semaine, le soir et les fins de semaine.

Seulement \$12. le livret Ski Ami.
Pour les diplômés avec carte de membre de l'association \$11.

Renseignements: **343-6230**

Les chats et les échanges commerciaux

Depuis longtemps les chats vivent en compagnie de l'homme mais celui-ci les a rarement élevés dans un but précis. La répartition de leurs mutants nous éclaire à la fois sur les goûts et sur les déplacements des hommes.

par Neil B. Todd

Comment aurait-on pu imaginer que les chats possèdent l'histoire si riche et si complexe que celle que nous leur connaissons aujourd'hui ? Les chats ont été domestiqués par l'homme il y a environ 9 000 ans, à l'époque où les premières civilisations se sont développées en Mésopotamie et en Égypte. Ils ont accompagné l'homme dans ses déplacements et ses échanges commerciaux, devenant des compagnons inséparables et des animaux de compagnie très appréciés.

Parmi ses avantages figurent les poly-morphismes apparents, c'est-à-dire les caractéristiques variables des chats, dont un certain bon les bases génétiques. La plupart des polymorphismes ont trait à la couleur, au dessin et à la texture de la fourrure, on peut donc les reconnaître et les enregistrer sans autre problème.

La série des données ne cause donc pas de difficultés à l'écrit, mais elle est compliquée pour le chat, qui est devenu un animal très cher et ne peut pas être traité comme un simple objet de commerce.

Les chats sont devenus des animaux très populaires dans le monde entier. Ils ont accompagné l'homme dans ses déplacements et ses échanges commerciaux, devenant des compagnons inséparables et des animaux de compagnie très appréciés.

n'auraient plus de travail. Si les populations félines survivaient apparemment à l'équilibre de Hardy-Weinberg, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de sélection et de migration. Les différences de mutation de sélection et de migration, mais plutôt que les influences s'y font sentir assez lentement.

Les chats sont devenus des animaux très populaires dans le monde entier. Ils ont accompagné l'homme dans ses déplacements et ses échanges commerciaux, devenant des compagnons inséparables et des animaux de compagnie très appréciés.

Une génétique des populations, il faut d'abord s'attacher à l'étude d'une population. En pratique, cette étude est généralement effectuée sur un échantillon. Pour recueillir un échantillon, on peut procéder de différentes manières, mais on cherche toujours à réduire la fréquence des phénotypes les plus rares, c'est-à-dire des individus qui sont considérés par des auteurs mutans comme variables. Chez les chats, on peut



TROIS CHATS MUTANTS sont qui le chat est le plus répandu, le chat au type sauvage, ou un mutant (a) qui est représenté ci-contre. Les mutants, qui sont des chats de races variables, sont le résultat de la sélection et de la migration. L'exemple le plus courant est le chat tigré, qui est le résultat de la sélection et de la migration.

Scientific American, c'est la bible des revues scientifiques. Fondée en 1845. Ecrite par des scientifiques dont beaucoup sont devenus par la suite, des Prix Nobel.

Lue par tous ceux que le domaine des autres passionne autant que leur propre domaine. Chaque mois, Scientific American explique l'événement.

L'événement scientifique mondial. Avec 8 articles dans les disciplines les plus variées: médecine, physique, archéologie... Chaque mois, Pour la Science, édition française de Scientific American. Pour tous ceux dont la profession est l'innovation.

En ouvrant Pour la Science, vous ouvrez Scientific American.



**SOLEIL
DÉTENTE**

VOYAGES EN GROUPE POUR LES DIPLÔMÉS

Aussi, départs pour

- la Grèce
- une croisière en Méditerranée
- le pays des ancêtres
- le Maroc

5 programmes

A	CIRCUIT DE LUXE AU MEXIQUE Mexico - Taxco - Guadalajara Vista Hermosa - Puerto Vallarta	2 semaines \$ 1149	Départ 18 février
B	RIO DE JANEIRO Hôtel Othon Palace sur la plage de Copacabana	2 semaines \$ 1199	Départ 4 mars
C	SKI DANS LES ALPES Les Arcs (France) Verbier (Suisse) Réservation avant le 21 janvier (Après cette date, supplément de \$88)	2 semaines \$ 760	Départ 12 mars
D	ESCAPADE MEXICAINE DANS UNE HACIENDA DE LUXE	4 jours \$ 539	Départ 21 avril
E	ÉGYPTE JORDANIE ISRAËL Le Caire - Louxor - Amman - Pétra Jérusalem - Tel Aviv - Tibériade	19 jours Avion \$ 831 Terre \$ 959 (U.S.)	Départ 30 avril

Pour plus de détails, demandez nos dépliants descriptifs

Vols nolisés (charters)

Séjour de 14 à 60 jours ou de 45 à 60 jours à destination de :
Amsterdam, Bruxelles, Paris, Londres et Rome.
Faites vos réservations dès maintenant.
Les prix varient selon la date de départ et la destination.
Réservations au moins 45 jours avant le départ
La date de départ est au choix du client.



POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

TÉLÉPHONEZ À :

Voyages ESCAPADE MONTRÉAL Ltée

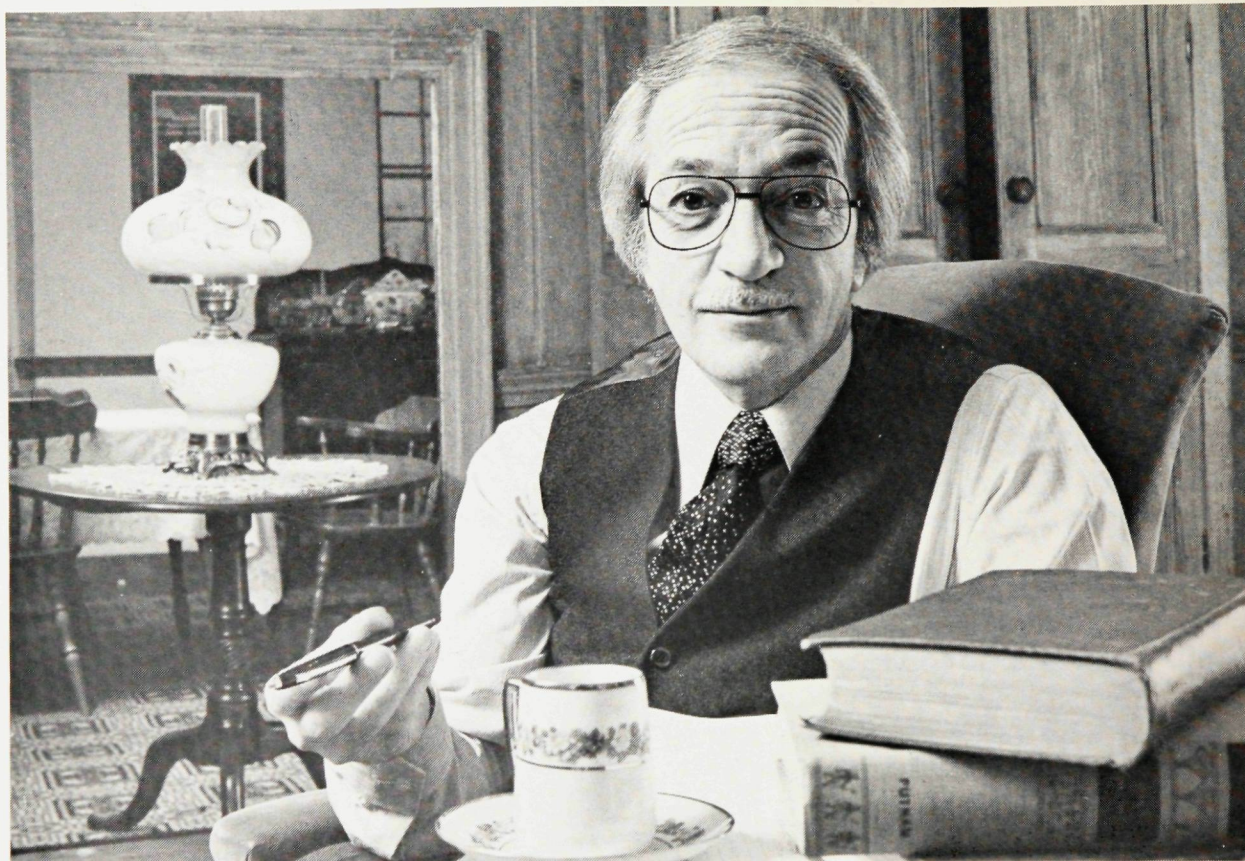
1456, rue CRESCENT
(Entre Ste-Catherine et de Maisonneuve)
MONTRÉAL,
Québec — H3G 2B6

Tél : **288-6481**

Agence autorisée
et exclusive
des Diplômés



Détenteur d'un permis



Pourquoi vous satisfaire de simples régimes d'épargne-impôt?

Prenez le temps de rencontrer un conseiller en services financiers et fiduciaires du Trust Général.

Avant d'investir dans votre régime d'épargne-retraite ou dans un contrat de rente à versements invariables, prenez le temps d'en discuter avec un conseiller en services financiers et fiduciaires du Trust Général et de comparer avec lui les avantages de différents régimes d'épargne-impôt.

Profitez du mois de janvier pour le faire, avant les choix précipités de février.

L'expérience, les connaissances et les multiples sources d'information des conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous aideront à tirer les meilleurs bénéfices de votre régime d'épargne-retraite.

1. Votre régime actuel ou le régime que vous songez à acquérir permet-il un rendement optimal de votre investissement?
2. Les types de placements auxquels vous avez accès répondent-ils à vos objectifs?
3. Devez-vous payer une commission à un intermédiaire?
4. Connaissez-vous tous les frais de votre régime?

Pour rencontrer un conseiller ou obtenir de plus amples renseignements sur nos régimes d'épargne-impôt, n'hésitez pas à communiquer avec nous (nous acceptons les frais d'appel)

Certains revenus, en s'ajoutant à vos revenus habituels, viennent augmenter vos contributions à l'impôt. C'est le cas, par exemple, de gains en capital imposables et de la récupération d'amortissements. Un contrat de rente à versements invariables vous permet d'étaler ces revenus inhabituels sur plusieurs années, à un taux d'imposition généralement moindre. Votre conseiller en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous aidera à en profiter davantage grâce à la rente élevée qui s'ajoute à votre épargne-impôt.

 **TRUST
GÉNÉRAL**